

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 37 (1908)

Heft: 6

Rubrik: Écoles de la forêt

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

temps comme moyen de contrôle. Il existe cette grande différence entre les deux sortes de dictées, que la première provoque la réflexion en faisant discerner à l'enfant les cas d'application de règles récemment étudiées, tandis que l'autre ne fait que mettre en pratique, un peu machinalement, un certain quantum de connaissances acquises précédemment. Dès lors, il est facile à un instituteur, praticien de la méthode, de conclure que le premier exercice a plus d'importance que le second, et, par conséquent, doit être pratiqué plus fréquemment.

Il est, de plus, bien évident que la dictée d'application suit directement l'esprit et les procédés de la méthode de concentration. La dictée de contrôle peut rentrer jusqu'à un certain point dans ce cadre, si l'instituteur a soin de faire orthographier des textes tirés des lectures et des études faites dans les diverses branches du programme. Que dire, par contre, de l'usage, heureusement suranné aujourd'hui, de ces textes bizarres, embrouillés, chargés d'exceptions grammaticales, dont bon nombre d'instituteurs se plaisaient à accabler autrefois, en dictée, leurs élèves, irresponsables de tant de fautes d'orthographe? Les textes ordinaires des lectures devront même être adaptés à la force de nos élèves et parfois transformés, selon le but à atteindre.

Sans doute, nous ne réussirons pas à former, dans l'ensemble de nos élèves, des machines à orthographier des exceptions, mais, ce qui est bien mieux, des enfants habitués à réfléchir et capables d'observer les règles fondamentales de la grammaire, comme d'écrire, d'une manière le plus souvent irréprochable, des textes pareils à ceux que la pratique pourra vraisemblablement leur fournir.

En voilà assez sur la dictée. Remarquons que les idées émises à ce sujet ont aussi leur application au cours supérieur, et même inférieur.

(*A suivre.*)

B. F.

ÉCOLES DE LA FORÊT

Lausanne devient décidément un centre pédagogique des plus intéressants. Non seulement les écoles primaires et secondaires y sont très intelligemment organisées et très diligemment conduites, mais des initiatives hardies y lancent des idées nouvelles ou les essaient et les éprouvent, et, pour les réaliser, on y trouve toujours de l'argent et des bonnes

volontés. En 1876, le pasteur Bion, de Zurich, fondait l'œuvre des colonies de vacances ; en 1884, Lausanne possédait ses colonies de vacances. En 1889, M. Blanchard y installait ses cuisines scolaires, qui comptent parmi les premières de Suisse. Et l'an prochain, le très actif et très dévoué directeur des Ecoles, nommé depuis peu syndic de la ville, mais qui a voulu garder le soin de l'organisation scolaire, M. Schnetzler, ouvrira une « Ecole de la Forêt », à peine devancé en cette initiative par Charlottenbourg et par Mulhouse.

Les colonies de vacances ont eu leur heure de gloire. Mais n'a-t-on pas demandé d'elles ce qu'elles ne pouvaient pas donner ? Car ce n'est pas en trois ou quatre semaines que l'on peut rétablir une santé délabrée, une constitution anémiée. Après ces trois ou quatre semaines d'air pur et de saine nourriture, les enfants pauvres et débiles encore, rentrent dans les logements trop étroits et mal aérés, et sont soumis de nouveau au régime insuffisant et capricieux des ménagères indigentes. Certes, les cuisines scolaires remédient à cette fâcheuse situation, et l'on peut attendre d'elles un plus utile service peut-être que des colonies de vacances. Mais il demeure cependant au fond des classes de petits êtres pâlots et souffreteux qui, manifestement, sont trop débiles pour suivre l'enseignement destiné aux élèves en pleine santé. L'effort est trop considérable pour eux. Et c'est aggraver leur malheureux état que de maintenir ces petits dans les classes ordinaires.

Pour ceux-là, il faudrait créer des écoles spéciales ; et c'est ce qu'ont fait Charlottenbourg et Mulhouse, et ce que fera Lausanne dès le printemps prochain ; c'est l'œuvre de l'Ecole de la Forêt. En 1904, le Conseil municipal de Charlottenbourg, près de Berlin, a ouvert une école dans un bois des environs. Le terrain a été concédé gratuitement par une Société immobilière. Des pavillons démontables y ont été installés pour le service des classes et des repas en cas de mauvais temps. Mais dans la règle, leçons et repas sont donnés en plein air. L'école comprend 120 enfants désignés par les médecins scolaires, choisis parmi les enfants anémiques, scrofuleux et tuberculeux au premier degré. Le tramway les amène le matin près de la forêt et les reprend le soir. Le programme prévoit deux heures de classe par jour pour les plus jeunes et deux heures et demie pour les plus âgés. Chaque leçon dure demi-heure et est suivi d'un repos de dix minutes. Les repas ont lieu à 7 h. $\frac{1}{4}$, 10 h. $\frac{1}{2}$, 12 h. $\frac{1}{2}$, 4 et 6 h. $\frac{1}{2}$. En 1905, l'école de Charlottenbourg a été ouverte du 1^{er} mai au 28 octobre ; la dépense pour 120 élèves a été de 25 687 fr. 50. Mais aussi les médecins scolaires ont reconnu, après trois mois, que 20 %

des enfants atteints d'affections pulmonaire et scrofuleux ont été guéris et chez 40 0/0, une sensible amélioration a été constatée.

A Mulhouse, l'école est installée dans une magnifique propriété privée. Elle a été créée en 1906 et elle comprend 100 élèves environ. Les leçons n'ont lieu que le matin ; elles sont données sous les arbres du parc. L'après-midi est réservé aux promenades et aux récréations.

A Lausanne, l'école s'établira aux Etavez, à une faible distance de la station du tramway, à 5 km. de la ville. En temps de pluie, les classes auront lieu dans la ferme de Beerli, qui a servi pendant plus de dix ans aux colonies de vacances. Tout proche, s'étend le *Bois des Fougères*, propriété de la commune de Lausanne, d'un accès facile, sans bruit, en dehors de toute circulation, à l'abri des passants et des badauds.

Ensuite d'inscription au Bureau des Ecoles, sur les renseignements et les préavis des maîtres et du médecin scolaire, les élèves seraient choisis et désignés par la Direction des Ecoles. On tiendrait compte de l'état de santé de l'enfant et non de sa conduite en classe ou de ses notes. Les « écoliers de la forêt » seraient acheminés vers le lieu de leur classe par le tramway, dès 8 h. du matin. Ils auraient déjeuné à la maison. A 10 1/2 h., ils recevraient une collation (pain et lait) ; à 1 h., le dîner ; à 4 h. une collation. On rentrerait vers 6 h. Les leçons dureraient demi-heure et seraient données en plein air. Pour la première année, une trentaine d'enfants participeraient à ces leçons. Et, afin que la cure soit aussi complète que possible, les élèves de cette école seraient admis dans les colonies de vacances. Des pourparlers en ce sens ont eu lieu entre la Direction des écoles et le Comité des colonies de vacances, qui, aussi bien que l'œuvre des cuisines scolaires, est une institution privée absolument indépendante.

Le budget, pour l'année 1908, prévoit pour cette œuvre une somme de 5500 fr.

Nous n'avons qu'à féliciter nos concitoyens de Lausanne de l'initiative qu'ils ont prise et de souhaiter à leur Ecole de la Forêt un succès indiscutable et complet. Les écoles primaires seront délivrées des valétudinaires qui retardaient leur marche. Ceux-ci ne s'étioleront pas dans des classes où leurs efforts n'aboutissaient qu'à des échecs décourageants. Et l'hygiène et l'instruction y trouveront leur compte.



Apprends quelque chose, tu pourras quelque chose.

(PROVERBE.)